

Statistique forestière du district de Berne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On aime en général à conserver dans les environs des chalets et au milieu des pâturages des arbres isolés vieux et branchus (as-sotes) pour servir d'abri au bétail. Je ne conteste pas une partie de leur utilité, mais on exagère en général leurs mérites et on en fait abus. Il peut être utile d'en laisser quelques-uns dans les grandes plaines entièrement découvertes ; mais je les enlèverais tous dans les vallons étroits (combes) et toutes les fois qu'ils sont rapprochés d'un massif. Les vaches s'y réfugient volontiers sans doute, mais si elles y sont momentanément à l'abri de la pluie, elles y sont par contre exposées à des courants d'air malfaisants pendant les nuits froides et par les gelées d'automne, elles y attrapent souvent des refroidissements et y sont plus mal couchées qu'en rase campagne. De plus, les $\frac{9}{10}$ des nombreux accidents causés par la foudre sont provoqués par ces arbres qui ont déjà amené la perte d'une quantité prodigieuse de pièces de bétail ; ce sont autant d'inconvénients auxquels échappent ces animaux lorsqu'ils se réfugient dans des massifs. Il est bon d'ajouter que ces arbres occupent du terrain qui est perdu pour le parcours comme pour le bois.

Vallée du lac de Joux, le 8 avril 1863.

S. REYMOND, garde-chef.

STATISTIQUE FORESTIÈRE DU DISTRICT DE BERNE. ¹

Les forêts situées dans les 13 communes du district de Berne ont une superficie totale de 18,986 arpents

Il faut en retrancher comme inexploitable 291 »

Il reste en sol forestier productif 18,695 arpents

Ces chiffres ont été obtenus au moyen de levés géométriques dans 10 communes, de levés géométriques et topographiques dans celles de Bumpliz et de Wohlen ; pour celle d'Oberbalm on ne disposait que des cartes topographiques et du registre d'impôt.

¹ On élabore maintenant une statistique forestière de tout le canton de Berne. Ce travail étant de nature à intéresser nos lecteurs, nous publions en entier les résultats qui concernent le district de Berne, et nous nous réservons de donner plus tard au moins la statistique des autres districts, qui sera établie sur le même plan.

Ces forêts forment 398 mas et 4,382 parcelles.

D'après les mêmes sources, le sol cultivé comprend 41,171 arpents

Ce qui donne un total de sol productif de . . . 59,866 »

Il y a sur 100 arpents de sol cultivé 45,2 } arpents de forêts.
 » 100 » de sol productif 31,2 }

Le dernier recensement donne au district de Berne une population de 52,334 habitants et 10,146 ménages ; par conséquent, il y a sur 1,000 âmes 357,2 } arpents de sol forestier productif et par ménage 1,8 } tif.

Si nous classons ces forêts suivant les catégories de propriétaires, nous avons :

I. Forêts de l'état 1,191 arpents.

II. Forêts de communes et de corporations :

a) Communes bourgeoises et municipales, paroisses 5,689

b) Forêts de corporations (hôpitaux, institut des aveugles, etc.) 391

6,080

c) Forêts appartenant à des associations, (les forêts grevées de droits ont toutes été partagées).

III. Forêts privées 11,424 »

Total, 18,695 arpents

Les forêts privées se divisent comme suit :

Ont moins de	5	arpents	747	} 1,376 propriétaires.
» de	5-10	»	277	
»	10-20	»	241	
»	20-30	»	59	
»	30-40	»	17	
»	40-50	»	18	
»	50-100	»	13	
» plus de	100	»	4	

Ces données ont été obtenues au moyen des registres d'impôt ; elles sont assez exactes pour les communes dont les plans ont été levés géométriquement, moins sûres pour les autres.

Les forêts de ce district sont à une hauteur de 1,700-3,300 pieds au-dessus de la mer, savoir :

15,045 arpens au-dessous	} de 2,500 pieds.
3,650 » au-dessus	
6,800 »	sont dans des plaines.
6,550 »	sur des pentes de moins de 25 %, et
4,345 »	» » de plus de 25 %.

Quant à l'exposition des forêts en pentes,

1,605 arpents	regardent à l'est,
2,508 »	» au sud,
2,760 »	» à l'ouest,
3,950 »	» au nord.

Le climat est généralement tempéré ; quelques localités, dans les communes de Vechigen, Stettlen, Bolligen, Zollikofen, Bremgarten, Kirchlindach, Wohlen et Köniz, jouissent même d'un climat doux, soit à cause de leur exposition, soit parce qu'elles sont protégées contre les vents du nord ; en revanche, quelques stations élevées ont un climat déjà rude.

Le sous-sol géologique est formé presque partout par la molasse ; le nagelfluh et les formations diluviennes et alluviennes ne jouent qu'un rôle secondaire. La répartition des forêts à ce point de vue donne approximativement les résultats suivants :

Nagelfluh,	1,135 arpents.
Molasse,	16,880 »
Formation diluvienne,	500 »
Formation alluvienne,	180 »

Le sol végétal est généralement un limon sableux ; le sol vraiment sableux se présente plus rarement. Il y a :

1° sur sol sableux, peu profonde,	26 arpents	
de profondeur moyenne,	73 »	
profonde,	<u>198</u> »	
		297 arpents.

2° sur terre franche :

peu profonde,	1,540 arpents
de profondeur moyenne,	3,472 »
profond,	<u>13,384</u> »

18,396 arpents.

3° sur terre glaise profonde :

2 »

Il résulte de ce qui précède que la situation, le climat et le sol sont en général favorables à la sylviculture.

Les peuplements se divisent en :

Peuplements purs.

1. Bois résineux,	2,269 arpents	12,2 %
2. Bois feuillus,	1,593 »	8,5 %
	<u>3,862 arpents</u>	<u>20,7 %</u>

Peuplements mélangés.

3. Bois résineux,	1,986 arpents	10,6 %
4. Bois feuillus,	48 »	0,3 %
5. Bois résineux et feuillus	12,712 »	68,4 %
	<u>14,746 arpents</u>	<u>79,3 %</u>

Total des peuplements, 18,608 arpents.

Les peuplements d'épicéas purs couvrent 2,016 arpents ; les forêts de sapins sans mélange ne sont de quelque importance que dans les communes de Köniz, de Bolligen et de Kirchlindach, elles comprennent 217 arpents ; on voit aussi dans ces localités de petits peuplements de pins non mélangés.

Les peuplements de hêtres purs sont encore plus considérables que ceux d'épicéas ; ils embrassent 2,269 arpents et les plus étendus sont dans les communes de Köniz et de Bümpliz.

Dans les peuplements mélangés, c'est encore l'épicéa qui domine ; dans les communes de Bolligen et de Vechigen il est associé au sapin blanc, dans celles de Berne et de Wohlen au pin sylvestre et dans celle de Köniz, au sapin et au pin.

Il n'y a qu'un peuplement mélangé de bois feuillus qui soit de quelque importance ; le hêtre y entre pour $\frac{2}{3}$ et le chêne pour $\frac{1}{3}$.

L'épicéa, le sapin, le pin, le hêtre et le chêne sont les essences qui dominent dans les peuplements où les résineux et les bois feuillus sont associés. Le mélange le plus fréquent est celui de l'épicéa et du hêtre ; dans les forêts de Bolligen on trouve en mélange l'épicéa, le sapin, le pin et le hêtre ; dans celles de Wohlen, l'épicéa, le sapin, le hêtre et le chêne ; dans celles de Muri et de Wohlen l'épicéa, le pin et le hêtre ; dans celles de Berne et de

Bümpliz, l'épicéa, le hêtre et le chêne. Tous les autres mélanges ne sont que d'une importance secondaire.

Si l'on distingue les essences d'après la superficie qu'elles occupent, on a :

1. Bois résineux.

Epicéa,	8,557 arpents	environ 45 %
Sapin,	1,658 »	» 9 %
Pin,	1,352 »	» 7 %
Mélèze,	13 »	} « 1 %
Pin de Weymouth,	31 »	
Pin noir,	9 »	
<hr/>		
Total, 11,620 arp.		» 62 %

1. Bois feuillus.

Hêtre,	6,296 arpents	env. 33,5 %
Bouleau,	599 »	» 3,2 %
Erable,	4 »	} « 1,3 %
Frêne,	54 »	
Tilleul,	1 »	
Charme,	2 »	
Aulne blanc,	7 »	
Aulne noir,	8 »	
Tremble,	15 »	
Peuplier,	2 »	
<hr/>		
Total, 6,988 arp.		env. 38 %

Surface boisée, 18,608 arpents.

D'après le mode d'aménagement, les forêts se classent comme suit :

Futaies à coupes régulières,	18,444 arpents.
Futaies jardinées,	238 »
Taillis composés,	8 »
Taillis simple,	5 »

Total, 18,695 arpents.

L'aménagement en futaies exploitées par coupes régulières est la règle pour toutes les forêts de l'état, des communes et des corporations ; il en est de même pour la plus grande partie des forêts

appartenant à des particuliers. Les forêts communales de Berne et de Bümpliz sont administrées d'après des plans d'aménagement ; l'économie des autres forêts communales et des forêts privées, qui sont très morcelées, est beaucoup moins régulière. Dans ces dernières, il est souvent difficile de déterminer si l'on a pratiqué des coupes ou un jardinage irréguliers. Les propriétaires privés de Kirchlindach et de Köniz se distinguent par la régularité de l'aménagement de leurs forêts.

La durée d'une révolution varie entre 70 et 120 ans ; on peut admettre en moyenne 100 ans.

La répartition des peuplements suivant leur âge était assez normale au moment où ce relevé statistique a été opéré.

Clairières,	87 arpents.	0,5 %
Peuplements jeunes,	6,224 »	33,3
Peuplements d'âge moyen,	6,198 »	33,1
Peuplements exploitables,	6,186 »	33,1

Total, 18,695 arpents.

Il est très réjouissant de constater l'intérêt croissant que l'on apporte au repeuplement des coupes et des clairières.

D'après les calculs et les relevés, les rapports de production se présentent comme suit :

	Forêts appartenant à l'état.	Aux communes et corporations.	Aux particuliers.	Total.
Produit normal en moules,	1,037	4,708	7,970	13,715
Produit réel actuel,	833	3,789	6,531	11,153
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Déficit,	204	919	1,439	2,562
Les provisions normales devraient être de	43,450	213,060	372,750	629,260
Les provisions existantes sont de	38,030	205,130	290,260	533,420
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Déficit,	5,420	7,930	82,490	95,840

Dans les forêts de l'état, le produit actuel est d'environ 20 % au-dessous du produit normal, et les provisions sur pied sont d'environ 12,5 % au-dessous des provisions normales.

Dans les forêts de communes et de corporations, le déficit dans le produit est d'environ 19 %, et dans les provisions d'environ 3,2 %.

Enfin, dans les forêts privées, le produit réel est de 18 % trop petit, et les provisions d'environ 22 %.

EXTRAIT D'UN ARTICLE

DU

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE DE PARIS

relatif à des cultures forestières dans les Alpes maritimes au-dessus de Toulon

communiqué par M. de Cérenville, ancien inspecteur forestier.

Tous les voyageurs qui visitent Toulon ont été frappés par l'aspect aride de la montagne de Farou, qui domine cette ville. — C'est à cette cause qu'on attribue les longues sécheresses qui règnent maintenant dans cette contrée. On peut démontrer par des témoignages précis, entre autres par la hauteur des anciens puits, qu'il y a soixante ans les pluies étaient plus abondantes qu'aujourd'hui. Mais à cette époque le versant méridional de cette montagne était couvert d'une belle forêt. Le désert s'est fait par suite de dévastations successives. A mesure que la végétation a disparu, la terre a été emportée par des pluies d'orage et on n'a plus vu, que la roche nue. Le même effet s'est produit à divers degrés dans toute la Provence.

Depuis quelques années le conseil municipal de Toulon y a fait opérer des semis. L'étendue de la surface déjà reboisée est de 82 poses fédérales. La dépense s'élève à 12,000 fr., soit 146 fr. par pose, mais les difficultés à vaincre étaient très grandes. Ce sont les pins d'Alep, les pins maritimes et les pins pignons qui ont le mieux réussi. Dans ce groupe semé seulement il y a six ans, mais avec plus de soins qu'ailleurs, on trouve des pins de 10 pieds d'élévation.